



**AN 2025
25-064**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-CINQ, le 19 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

M. André GODINEAU, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA
Mme Sophie PRIMAS, procuration à M. Gilles LÉCOLE
M. Olivier CATTELAÏN, procuration à M. Mario MANCUSO
M. Didier JAHIER, , procuration à M. Dimitri MENDY
M. Lionel LECLER, procuration à M. Carlos SOARES
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS
Mme Nadette PRUVOST, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/11/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	33

DATE D’AFFICHAGE :

12/11/2025

**OBJET : BILAN DE L'ÉTAT FONCIER DÉTENU PAR L'ÉTABLISSEMENT
PUBLIC FONCIER D'ÎLE DE FRANCE (EPFIF) - ANNÉE 2024**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2241-1 ;

Vu la convention d'intervention foncière conclue entre la Ville d'Aubergenville et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour le réaménagement du quartier de la Gare ;

REÇU EN PREFECTURE

le 24/11/2025

Application agréée E-legalite.com

Considérant le bilan de l'état foncier détenu par l'EPFIF sur l'année 2024, communiqué au Conseil municipal ;

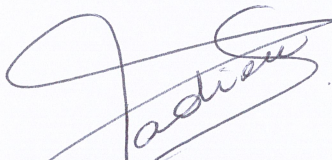
Considérant que ce document présente un caractère confidentiel et ne peut être diffusé publiquement,

Considérant l'avis favorable de la commission Urbanisme du 14 novembre 2025,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Laurence DENAND, adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 8 abstentions : T. MONTANGERAND, N. PRUVOST, J-Y SAUVÉ, V. WERNLÉ-LIORZOU, G. BASSET, P. GARCIA, D. AMBLARD, P. GOMMARD)

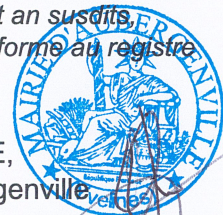
- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le bilan 2024 de l'état du foncier et/ou non bâti détenu par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France pour le compte de la Ville (secteur Gare), tel que présenté au Conseil municipal.
- **ARTICLE 2 : DIT** que ce bilan, en raison de sa confidentialité, ne sera pas rendu public ni annexé à la délibération, mais conservé dans les archives du service urbanisme.
- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent bilan sera pris en compte dans le compte financier unique de la Ville, conformément à l'article L.2241-1 du CGCT.



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre

Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 24/11/25
Et publié le 24/11/25



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville

REÇU EN PREFECTURE

le 24/11/2025

Application agréée E-legalite.com